

DÉLIBÉRATION du 17 décembre 2024

Présents: Excusés: 4 pouvoirs Absents: Votants: En exercice: Délibération certifiée exécut par le Maire, compte tenu d télétransmission en PRÉFECT de Nantes et de l'accusé réception reçu, Le	le sa TURE	L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept décembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire. Étaient présents: M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Noëlle BICHON, Mme Sandrine BRANCHEREAU, M. Bruno CHICOISNE, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, Mme Maria COURTAY, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Damien GUILLON, Mme Isabelle LEAUTE, M. Frédéric LEGRAS, M. Ludovic LEDUC, Mme Agnès LEMARIE, Mme Marina LUCAS, Mme Sandrine MARTINY, Mme Rosalie OUTIN, M. Fabrice PAYEN, Mme Türkan RENZO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAUDEAU, Mme Nadine YOU Étaient absents excusés: Mme Laurence BERNARD TANGUY (ayant donné pouvoir à Florence DRAKE DEL CASTILLO), Mme Laura BRETAUD (ayant donné pouvoir à Estelle GOIMBAUD), M.			
Publiée, le 10/12/14		Philippe JAHAN (ayant donné pouvoir à Antony AURILLON), Jérôme LECERF (ayant donné pouvoir à Sandrine SUTEAU),			
Notifiée, le		Assistaient également au titre des services : Fabienne PITON, Marie LE ROUX - LARDEUX Secrétaire de séance : Bruno BENOIT Date de la convocation : 11 décembre 2024			
Délibération		FINANCES			
n°24.8.11		Installation de pumptrack et jeux ludiques au plan d'eau — sollicitation du fonds de concours			

Madame le Maire rappelle que la Commune a sollicité en 2024 un soutien financier de la COMPA au titre du Fonds de Concours pour l'installation d'un pumptrack et d'équipements ludiques au plan d'eau.

Une aide financière d'un montant de 34 004€ sur une base éligible de 103 002,04€ H.T. a été accordée par délibération du Conseil Communautaire en date du 10 octobre 2024.

Afin d'obtenir le versement de la subvention, la Commune doit prendre une délibération concordante à celle de la COMPA, reprenant le plan de financement final de l'opération concernée.

Nature des dépenses les montants indiqués (sans arrondi) doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	dont montant accessibilité (catégorie 2/B)	dont montant rénovation énergétique (catégorie 2/C)
Maîtrise d'œuvre	A proratiser le cas échéant			
Maîtrise d'œuvre	PRISME	11 575,00 €		
Études complémentaires /	A proratiser le cas échéant			
Etudes environnementales	Hardy Environnement	3710,00€		
	Sous-total MOE/Études	15 285,00 €	V	iv susa k
Travaux ou acquisitions (ca	A détailler le cas échéant			
Travaux pumptrack	Hervé TP	82 632,00 €		
Terrain de beach volley	LFTP (sable) / Intersport	2 748,19 €	*	
Teg-ball et tennis de table	Cofradis / Hervé Béton	4 242,79 €		
Sous-to	0,00€	0,00€		
COÛT TOTAL PR	ÉVISIONNEL (HT)	104 907,98 €	0,00 €	0,00 €
	Ressources prévision	nnelles de l'opéra	tion	
Financements	à préciser le cas échéant	colligité ou coquie	Montant (HT)	Taux Formule automatique
COMPA Fonds de concours	Fonds de concours 24/25	acquis	34 004,00 €	32,41 %
Autre collectivité	Agence du sport - PEP5000	acquis	15 810,81 €	15,07 %
Sous-total aides publiques	49 814,81 €	47,48 %		
Autres aides non publiques				
Sous-total autres aides nor	0,00€			
Part de la collectivité	Fonds propres		55 093,17 €	52,52 %
	55 093,17 €	52,52 %		
TOTAL RESS	104 907,98 €			

Après avoir entendu cet exposé,

Vu l'exposé présenté;

Vu l'article L.2122-29 du Code général des Collectivités territoriales ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ► **SOLLICITE** le versement du Fonds de Concours 2024-2025-2026 de la COMPA pour 34 004€ pour l'installation de pumptrack et d'équipements ludiques au plan d'eau.
- ▶ AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Bruno BENOIT Secrétaire de séance Le Maire, Nadine YOU